

ÉDITORIAL

Nous «sommes comme des questions pour nous-mêmes, comme des réalités à être, non faites dont nous portons la responsabilité». Cette réflexion est extraite du premier article de notre Cahier. Quel serait donc le moteur qui nous pousserait à assumer une telle responsabilité?

La conscience de la mort, selon François Cheng, fait naître chez nous des «besoins vitaux et des désirs irrépressibles». Il en retient trois principaux: désir de réalisation, qui «nous incite non plus à nous inscrire dans un *trajet de vie* que nous subirions comme notre condition inéluctable, mais à concevoir un *projet de vie*», désir du «dépassement de nous-mêmes qui est en lien avec le désir de réalisation, de façon plus exaltante ou plus radicale», et notre «tension vers la transcendance¹».

Toute personne qui fait face à sa propre fragilité ou à celle de l'autre s'expose au réveil de ces désirs profonds. Tel est le cas des personnes engagées en soins palliatifs. Leur engagement fait partie de leur projet de vie; ce sont des personnes de grands désirs souvent appelées à se dépasser. Leur fidélité n'est pas sans lien avec leur propre tension vers la transcendance, c'est-à-dire leur propre spiritualité.

La profondeur de leurs désirs se révèle dans le service concret des grands malades et de leurs proches. Celui-ci prend plusieurs formes selon les sensibilités et les compétences de chacun. Les réflexions proposées dans ce Cahier en témoignent encore une fois.

Il y est question des valeurs et du sens qui soutiennent les soins palliatifs.

Un auteur s'attarde au phénomène de l'interdisciplinarité dans l'étude et dans la prise en charge clinique de la spiritualité.

Une étude s'appuyant sur les paroles prononcées par les patients lors des séances d'art-thérapie musicale vise à mieux comprendre ce que vivent les patients lors de l'intervention d'une art-thérapeute musicale.

L'exploration des dynamiques «pouvoir-abandon» en milieu pédiatrique nous permet de constater que les enfants peuvent enrichir nos perspectives et nous offrir un peu de leur sagesse.

«La Loi concernant les soins de fin de vie» a été adoptée en juin 2014. Son adoption ne met pas un terme à la réflexion, surtout au sujet de l'aide médicale à mourir. Deux aspects sont ici mis en lumière: la banalisation du mal et les défis que cette loi pose aux pharmaciens.

Pour un éthicien, la rencontre avec le patient dont l'esprit se fragilise ouvre la question du sens, tant pour le patient que pour celui qui l'approche.

Que devient le soignant en contact quotidien avec des personnes souffrantes? Ne risque-t-il pas de se fatiguer dans sa compassion?

Nous présentons finalement une entrevue avec un autre pionnier de la seconde génération: le Dr Pierre Gagnon, psychiatre.

La chronique *J'ai lu* clôt le Cahier.

Merci aux auteurs, ces êtres de désir qui nous aident à faire un pas de lumière dans les questions que nous sommes pour nous-mêmes. Merci aux lecteurs qui, par leur lecture, entreront en dialogue avec eux.

Bonne lecture

GILLES NADEAU, RÉDACTEUR EN CHEF

1. François Cheng, *Cinq méditations sur la mort autrement dit sur la vie*. Albin Michel, 2013, p. 56-68.